

## Direction de la protection et de l'évaluation environnementales

### Modèle de plan d'intervention en cas de déversement

Ce plan est fourni comme modèle seulement. Les entrepreneurs doivent élaborer un plan d'intervention en cas de déversement propre à leurs activités.

Le présent document décrit certains des éléments qu'un plan d'intervention en cas de déversement doit prévoir. **Il s'adresse aux entreprises qui manipulent des déchets spéciaux.** Il énonce les éléments d'un plan d'intervention efficace en cas de déversement et facilite l'élaboration d'un document propre à l'entreprise qui veut présenter une demande de permis pour le transport de déchets spéciaux. Vous pouvez vous référer au contenu et à la mise en page du présent plan pour élaborer le vôtre, ou à l'un des nombreux autres plans d'intervention en cas de déversement accessibles sur Internet. Le présent document est intentionnellement générique : votre plan doit être adapté en fonction de vos activités et de votre personnel.

Votre plan d'intervention en cas de déversement doit être conçu pour que le personnel puisse le suivre dans les situations d'urgence. Pour que le plan soit efficace, tous les employés qui manipulent des déchets spéciaux ou qui travaillent à proximité de ces déchets devraient lire le plan et se familiariser avec la marche à suivre qui y est décrite. Le personnel doit avoir accès à la fois au plan et à un moyen de communication bidirectionnel fiable dans toute situation d'urgence.

Veuillez garder à l'esprit que l'élaboration d'un plan d'intervention en cas de déversement ne vous libère pas de vos responsabilités en vertu de la *Loi sur l'environnement*, du *Règlement sur les déversements*, du *Règlement sur les déchets spéciaux* ou de toute autre loi ou règlement applicables. Le présent contenu est fourni à titre gracieux seulement et ne doit pas être vu comme un résumé détaillé ni faisant autorité quant aux responsabilités qui vous sont imposées par la loi.

Le plan d'intervention en cas de déversement doit contenir une mention claire du nom du plan, de l'entreprise pour laquelle le plan a été élaboré et de la date de soumission à la Direction de la protection et de l'évaluation environnementales. Il doit aussi inclure une liste des personnes-ressources à contacter en cas d'urgence, la procédure de signalement, les procédures d'intervention immédiate pour chacun des types de déchets spéciaux manipulés ainsi que les mesures de nettoyage complet.

### Définition d'un déversement au Yukon

(Pour de plus amples informations, voir le *Règlement sur les déversements* au [laws.yukon.ca/cms/images/LEGISLATION/SUBORDINATE/1996/1996-0193/1996-0193\\_1.pdf](https://laws.yukon.ca/cms/images/LEGISLATION/SUBORDINATE/1996/1996-0193/1996-0193_1.pdf))

Pour les déchets spéciaux, tout rejet dont la quantité est égale ou supérieure à :

- par période de 24 heures,
  - 500 grammes de déchets solides
  - 500 millilitres de déchets liquides
  - 500 grammes ou 500 millilitres, ou la quantité la plus petite, d'un mélange de déchets spéciaux solides et liquides
- par période de 30 jours,
  - 5 kilogrammes de déchets solides
  - 5 litres de déchets liquides
  - 5 kilogrammes ou 5 litres, ou la quantité la plus petite, d'un mélange de déchets spéciaux solides et liquides

Pour les produits pétroliers et autres liquides inflammables qui ne constituent pas des déchets : tout rejet égal ou supérieur à 200 litres.

## **Personnes à contacter en cas d'urgence**

Créez une liste de personnes à contacter en cas d'urgence et assurez-vous qu'elle est accessible à tout le personnel qui manipule des déchets spéciaux ou des produits dangereux ou qui travaille à proximité de ceux-ci. Voici des exemples de numéros à ajouter à la liste :

- Centre de signalement des déversements du Yukon : 867-667-7244 (à frais virés)
- Centre canadien d'urgence transport (CANUTEC) : 613-996-6666 (à frais virés)
- Service des incendies local
- Détachement de police de votre localité
- Services médicaux locaux
- Superviseur de l'entreprise : nom, titre et téléphone
- Autre personne-ressource dans l'entreprise : nom, titre et téléphone

## **Procédure de signalement**

Dès que possible et selon les circonstances, appelez le Centre de signalement des déversements du Yukon au 867-667-7244. Le Centre prend les appels 24 heures par jour, et les appels à frais virés sont acceptés. Préparez-vous à fournir les renseignements suivants, si vous les avez :

- Le lieu et l'heure du déversement
- Une description des circonstances ayant mené au déversement
- Le type et la quantité de la substance déversée
- Une description de toutes les mesures prises sur place
- Une description du lieu où s'est produit le déversement et des environs immédiats (ex. terrain, cours d'eau, lotissement, etc.)

## **Matériel d'intervention en cas de déversement**

Dans votre plan, répertoriez le matériel approprié pour le type de déchets spéciaux manipulés, en ayant toujours à l'esprit les situations et les milieux où un déversement peut survenir (ex. sur du ciment, dans un stationnement, sur la plate-forme d'un camion, en bordure d'une route ou dans l'eau). Ce matériel doit être accessible au personnel lorsque des déchets spéciaux sont entreposés, transportés ou autrement manipulés. Le personnel doit pouvoir accéder au matériel facilement et avoir suivi une formation sur son utilisation adéquate. Le matériel doit être adapté aux substances manipulées et il doit y en avoir en quantité suffisante pour nettoyer tout déversement qui pourrait survenir.

Voici une liste non exhaustive de certaines fournitures d'intervention en cas de déversement que vous devriez avoir à chaque endroit ou dans chaque véhicule où un déversement peut survenir :

- Barrage absorbant pour contenir les déversements de pétrole dans l'eau
- Tampons absorbants pour absorber les déversements de pétrole
- Litière pour chat ou autre produit absorbant non combustible
- Pelles
- Seaux et bidons
- Bottes de caoutchouc
- Gants
- Combinaisons jetables
- Mastic pour colmater des fuites
- Drapeaux d'urgence ou réflecteurs triangulaires

## **Intervention immédiate**

Dressez la liste des mesures que le personnel doit prendre immédiatement après avoir découvert un déversement. La sécurité du personnel et de l'environnement doit être assurée à chaque étape. Par exemple :

- Évaluation de la situation : identifier la substance déversée et les risques pour la santé, si possible.
- Protection du personnel et de toute personne aux alentours : par exemple, s'il est sécuritaire de le faire, éteignez toute source potentielle d'inflammation, soignez toute blessure et quittez la zone s'il n'est pas sécuritaire d'y rester.
- Si vous pouvez le faire en toute sécurité :
  - Arrêt du déversement de la substance : il peut s'agir de boucher les fuites ou de transférer la substance d'un contenant endommagé dans un contenant sécuritaire.
  - Confinement de la substance déversée : il peut s'agir de construire un simple talus de confinement avec une pelle et de la terre des alentours pour arrêter l'écoulement du produit, d'utiliser du matériel absorbant de votre trousse pour absorber le déversement et de placer un dispositif de confinement autour des zones sensibles (ex. mettre un produit absorbant autour d'un collecteur d'eaux pluviales tout près

pour éviter que le produit ne s'y déverse ou construire une barrière de terre entre le produit déversé et une étendue d'eau à proximité).

Dans la mesure du possible, nettoyez le déversement en faisant tout en votre pouvoir pour remettre le site du déversement dans un état comparable à celui dans lequel il était immédiatement avant le déversement.

## Interventions de nettoyage complet

Si elles ne sont pas effectuées immédiatement en raison de la nature du déversement ou d'autres restrictions, les interventions suivantes doivent être réalisées aussi tôt que possible :

- Prendre toutes les mesures appropriées pour :
  - limiter et réparer les conséquences du déversement et y remédier
  - récupérer la substance déversée de manière à réduire ou à atténuer le danger pour la vie ou la santé humaine et le milieu naturel
- Restaurer le site ou le remettre dans un état raisonnablement comparable à celui dans lequel il était immédiatement avant le déversement.

Certaines de ces interventions peuvent exiger un permis que l'on obtient auprès de la Direction de la protection et de l'évaluation environnementales. En cas de doute, téléphonez à la Direction au 867-667-5683 ou au 1-800-661-0408, poste 5683.

## Procédures particulières à certaines substances

Sources suggérées :

- Guide des mesures d'urgence 2020 ([tc.canada.ca/fr/marchandises-dangereuses/canutec/guide-mesures-urgence-2020](http://tc.canada.ca/fr/marchandises-dangereuses/canutec/guide-mesures-urgence-2020))
- Fiches de données de sécurité (FDS)
- Ligne d'information de CANUTEC : 613-992-4624 (à frais virés)

## Exemples de procédures pour les déversements d'huiles usées, d'antigel et de batteries d'accumulateurs au plomb

### Huiles usées

Déversement au sol

- Éliminer les sources d'inflammation.
- Isoler les zones dangereuses et y restreindre l'accès.
- Éviter tout contact direct avec la substance déversée. Éviter de respirer les vapeurs.
- Prévenir tout autre écoulement de substance, s'il est possible de le faire sans risque.

- Empêcher le déversement de s'infiltrer dans les égouts, les cours d'eau ou les zones basses. Contenir le produit déversé avec du sable ou de la terre. Ne pas utiliser de matières combustibles comme de la sciure de bois.
- Pour les grands déversements, récupérer à l'aide de moyens mécaniques et placer dans des contenants.
- Absorber les résidus ou les petits déversements avec une substance inerte, puis transférer dans des contenants ne comportant pas de fuites.

#### Déversement dans l'eau

- Éliminer les sources d'inflammation.
- Éviter tout contact direct avec la substance déversée.
- Contenir en utilisant un barrage absorbant et retirer en écumant la surface ou à l'aide de matériel absorbant approprié.

### Déchets d'antigel (éthylène glycol)

#### Déversement au sol

- Voir la section sur les huiles usées ci-dessus.
- Éviter tout contact direct avec la substance déversée.

#### Déversement dans l'eau

- Voir la section sur les huiles usées ci-dessus.
- Si possible, retirer la substance déversée dans l'eau à l'aide d'une pompe ou à la main.

### Batteries d'accumulateurs au plomb

#### Déversement au sol

- Éliminer les sources d'inflammation.
- Éviter tout contact direct avec la substance déversée.
- Se placer contre le vent, en hauteur ou en amont.
- Si cela peut se faire sans risque, arrêter la fuite.
- Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos.
- Aérer les endroits clos avant d'y accéder, mais seulement si l'on est adéquatement formé et équipé.
- Absorber ou couvrir avec de la terre SÈCHE, du sable SEC ou un autre produit non combustible, puis transférer dans des contenants ou couvrir d'une bâche de plastique. Utiliser des outils antiétincelles propres pour récupérer et transférer le produit. NE PAS laisser l'eau s'infiltrer dans les contenants.

#### Déversement dans l'eau

- Éliminer les sources d'inflammation.
- Si cela peut se faire sans risque, arrêter la fuite.
- Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos.

## **Autres renseignements**

Ajouter toute autre information pertinente, y compris tous les déchets spéciaux manipulés et les facteurs environnementaux, opérationnels, saisonniers ou autres qui peuvent avoir une incidence sur l'intervention d'urgence en cas de déversement.

Modèle de plan d'intervention en cas de déversement